

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019  
Séance du 26 juin 2019**

**N°03**

**Objet : Décision modificative  
n°1**

**Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte**

**Etaient présents :**

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine  
BREMONT Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)  
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

**Etaient excusés :**

ACCIAI Bruno  
AUBERT Serge  
AUZET Eric  
AUZET Guy  
BALIQUE François  
BAUDOU MAUREL Marie Anne  
BLOT Michel  
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles  
FLORES Sylvain  
GRAVIERE Remy  
LEJOSNE Patrick,  
MUNOZ MALDONADO Julien  
NICOLSI Philip,  
PAYAN Claude  
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques,  
RONDEAU Daniel  
THONNATTE Lionel  
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :**

L'exécution du budget de l'exercice 2019 nécessite quelques ajustements.

Sur le budget principal, il s'agit d'une part d'intégrer les travaux effectués par le SMAB sur la digue des Epinettes et d'autre part d'ouvrir les crédits permettant de reverser les subventions FEDER relatives au PITEM PROSOL aux partenaires du projet (PAA étant « chef de file » du projet).

Le budget annexe des Blâches-Gombert : Il s'agit des écritures complémentaires au budget primitif.

Le budget annexe abattoir de Seyne les Alpes : les crédits sont ajustés suite aux nouveaux marchés notifiés.

Pour les autres budgets, les opérations consistent en des régularisations techniques.

Je vous propose la décision modificative suivante :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement opérations d'ordre</b>			
217538-041 Autres réseaux mis à disposition	44 000,00	238-041 Avances sur immobilisations	44 000,00
<b>Fonctionnement opérations réelles</b>			
6748- Autres subventions exceptionnelles	200 000,00	774- Subventions exceptionnelles	200 000,00

<b>BUDGET ANNEXE BLACHES-GOMBERT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
3555-040 Stocks produits finis	176 482,00	168741 Autres dettes envers communes membres du GFP	176 482,00
168741 Autres dettes envers communes membres du GFP	176 482,00	3555-040 Stocks produits finis	176 482,00

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com

<b>BUDGET ANNEXE ABATTOIR SEYNE LES ALPES</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2313- Travaux bâtiments	15 000,00	1641- Emprunt	15 000,00
<b>BUDGET ANNEXE ABATTOIR DIGNE LES BAINS</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Investissement</b>			
2182- Matériel de transport	2 500,00		
2313- Travaux de bâtiments	-2 500,00		

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com